

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DES FORMATEURS EN  
CHIRURGIE DE DISTRICT**

Mai 2021

## 1. Contexte et Justification

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA du Burundi s'est doté fin 2018 d'un nouveau Plan National de Développement Sanitaire, le PNDS III couvrant la période 2019– 2023. Ce plan s'inscrit dans la droite ligne de la Politique Nationale de Santé 2016-2025 et du Plan National de Développement 2018-2027.

Le PNDS III est également en phase avec les souscriptions du Burundi aux Déclarations et Actes Internationaux en matière de santé comme les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le cadre normatif du PNDS III est la base à laquelle ces directives se réfèrent.

Dans le but de contribuer à la réduction de la mortalité, des handicaps et invalidités évitables par l'offre et l'utilisation des services de santé de qualité à toute la population qui en a besoin, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers prévoit de mettre en place une chirurgie de district qui sera introduite dans le Paquet Complémentaires d'Activités des hôpitaux de district et assimilés du pays.

Une étude qui avait été réalisée en 2014 avait révélé les principaux défis du processus de mise en place d'une chirurgie de district dans le contexte Burundais.

Afin de surmonter ces défis de façon durable, la mise en œuvre d'une stratégie de chirurgie de district demande entre autres le renforcement des compétences des équipes multidisciplinaires des Hôpitaux de district (Médecins-Techniciens anesthésistes-Infirmiers du Bloc opératoire) dans le domaine de la chirurgie. Par ailleurs, elle demande également le renforcement des compétences des infirmiers des centres de santé dans le domaine de la référence et contre-référence.

C'est pour cette raison que l'INSP a été désigné par le MSPLS pour assurer le cycle de la formation en chirurgie de district. Il s'agit de : i) sélectionner de manière participative les formateurs en chirurgie de district dans la transparence ; ii) organiser par site de formation, une formation d'une durée totale de 6 mois (théorie et stages pratiques) avec comme résultat de changement ciblé : « la prise en charge chirurgicale des patients avant/pendant/après l'acte chirurgical au sein de l'HD est améliorée par une meilleure qualité et une accessibilité des soins en anesthésie, des actes chirurgicaux et une meilleure organisation du bloc opératoire » ; (iii) assurer la disponibilité des formateurs, leur rotation dans les sites de formation, approuver les rapports des formateurs, assurer le paiement des honoraires des formateurs (les perdiems et le transport sont à la charge des PTFs) ; (iv) veiller à la disponibilité permanente des formateurs sélectionnés en chirurgie de district pour réaliser sous la supervision de la Direction Générale de l'Offre des Soins de la médecine moderne et traditionnelle, de l'Alimentation et des Accréditations, toutes les activités d'un cycle de formation à l'intention des équipes multidisciplinaires en chirurgie de district dans 5 sites de formation (les hôpitaux de Muramvya, Rumonge, Gitega, Ngozi et Muyinga) regroupant 5 Hôpitaux de district chacun (soit un total de 25 hôpitaux) pour réaliser la baseline avant la formation, les coachings post formation, les remédiations et l'évaluation finale ; (v) procéder aux démarches pour la certification de chaque participant aux formations.

C'est dans ce cadre que l'INSP désire recruter 20 spécialistes en chirurgie (Chirurgie générale, traumatologie, urologie et gynécologie obstétrique), 12 techniciens anesthésistes et 12

infirmiers du bloc opératoire pour constituer un pool de formateurs pour renforcer les compétences des équipes multidisciplinaires des hôpitaux ciblés par le projet en chirurgie de District.

## **2. Objectifs**

### **Objectif général**

Renforcer les compétences des équipes multidisciplinaires des hôpitaux en chirurgie de District et des infirmiers des centres de santé en Référence et contre-référence (spécifiquement pour ENABEL-PAORC).

### **Mission spécifique du formateur**

- Suivre une formation en pédagogie active ;
- Elaborer les Guides du formateur (Guide du formateur pour les médecins à compétences chirurgicales, Guide du formateur pour les techniciens anesthésistes, Guide du formateur pour les infirmiers du bloc opératoire) ;
- Effectuer une visite préparatoire des hôpitaux retenus avec les PTFs pour évaluer le plateau technique adéquat et conforme aux normes nationales, la disponibilité des consommables et médicaments ainsi que le circuit des patients et l'offre générale des soins ;
- Assurer la formation théorique des équipes des 25 hôpitaux sur le site de formation en chirurgie de District ;
- Assurer la formation pratique des équipes dans les 5 sites de formation en chirurgie de District ;
- Accompagner les BPS/BDS dans le renforcement du système de Référence et Contre-Référence (ENABEL-PAORC)
- Effectuer l'évaluation des compétences acquises par les apprenants ;
- Elaborer régulièrement les rapports de formation.

## **3. Méthodologie**

Les formateurs à recruter vont d'abord bénéficier d'une formation obligatoire en pédagogie active. A l'issue de cette formation, les formateurs seront en mesure de concevoir des actions de formation et d'évaluation. Un module de formation sur la chirurgie de District pour chaque catégorie étant déjà disponible, les formateurs seront appelés à participer, avec l'aide d'un consultant, à l'élaboration du Guide du formateur.

Ils seront ensuite appelés à former les équipes des hôpitaux des districts sanitaires cibles. La durée de la formation pour couvrir le programme de chirurgie de district est de 6 mois répartie en 1 mois de formation théorique et 5 mois de formation pratique.

En formation théorique, le formateur veillera à apporter à l'apprenant toutes les informations utiles à l'établissement d'un diagnostic, à la prise d'une décision thérapeutique adaptée, à l'organisation correcte des soins de qualité en pré, per et post-opératoire et à l'approche des soins humanisés et centrés sur le patient.

En pratique, il est prévu 5 mois de bloc opératoire, de visite de malades et de staff matinal et une demi-journée de remédiation chaque semaine. La formation in situ s'adresse à toute l'équipe de soins afin de renforcer les liens unissant le chirurgien, l'anesthésiste et le personnel infirmier. Pendant la formation pratique, les formateurs vont être rotés dans les sites de formation en fonction des besoins.

La formation sera assurée au sein des hôpitaux choisis (les hôpitaux de Muramvya, Rumonge, Gitega, Ngozi et Muyinga) ; les formateurs seront basés sur les lieux pendant toute la durée de la formation. En effet, la présence du formateur au côté de l'apprenant facilite l'établissement de liens de confiance et dans l'avenir, les communications entre le formateur et l'apprenant.

#### **4. Résultats attendus de la mission du formateur**

- Le formateur a suivi une formation en pédagogie active ;
- Trois guides des formateurs sur la chirurgie de District et un sur le Système de Référence et Contre-Référence (SRCR) sont disponibles ;
- Les résultats de l'évaluation de base sont disponibles ;
- Les compétences en chirurgie de district des équipes multidisciplinaires des hôpitaux sont renforcées ;
- Les compétences des équipes des CDS sur le SRCR sont renforcées ;
- Des rapports narratifs de la formation sont régulièrement élaborés ;
- Les résultats des évaluations des apprenants sont disponibles.

#### **5. Profil de l'Expert formateur**

##### **➤ Formateurs des Infirmiers du bloc opératoire**

1. Etre de nationalité burundaise ;
2. Avoir un diplôme de niveau Licence ou équivalent en sciences infirmières ;
3. Avoir un dossier individuel complet ;
4. Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans au bloc opératoire ;
5. Être actif présentement dans le domaine dans une structure à activité chirurgicale intense ;
6. Avoir un certificat de formation en la matière serait un atout ;
7. Avoir fait des missions de renforcement des capacités en soins infirmiers de bloc opératoire serait un atout ;
8. Etre disponible pendant toute la durée de la mission.

##### **➤ Formateurs des Techniciens anesthésistes**

1. Etre de nationalité burundaise

2. Avoir un diplôme de niveau Licence ou équivalent en anesthésie- réanimation
3. Avoir un dossier individuel complet
4. Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans au bloc opératoire
5. Être actif présentement dans le domaine dans une structure à activité chirurgicale intense
6. Avoir un certificat de formation en la matière serait un atout
7. Avoir fait des missions de renforcement des capacités en soins anesthésiques serait un atout
8. Etre disponible pendant toute la durée de la mission.

➤ **Formateurs Médecins spécialistes chirurgiens (chirurgie générale, Orthopédie-Traumatologie et urologie)**

1. Etre de nationalité burundaise
2. Avoir un diplôme de Médecin spécialiste ou équivalents en chirurgie
3. Avoir un dossier individuel complet
4. Être actif présentement dans le domaine
5. Etre disponible pendant toute la durée de la mission.

➤ **Formateurs Médecins spécialistes Gynécologue-obstétriciens**

1. Etre de nationalité burundaise
2. Avoir un diplôme de Médecin spécialiste ou équivalents en gynécologie- obstétrique
3. Avoir un dossier individuel complet
4. Être actif présentement dans le domaine
5. Être disponible pendant la période de la mission

### **1. Modalités de soumission de candidature**

Le dossier à présenter comprend :

- Curriculum Vitae signé ;
- Lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général de l'INSP
- Copie des Diplômes universitaires ;
- Copies de certificats de formations en cours d'emploi ;
- Attestations de service et de services rendus ;
- Copie de la carte nationale d'identité.

Le dossier original devra être déposé sous pli fermé au secrétariat de la Direction Générale de l'INSP avant le 13 Août 2021 à 15h30.

### **7. Durée de la mission**

Les formateurs seront appelés à assurer la formation des équipes des hôpitaux des districts sanitaires cibles. La durée de la formation pour couvrir le programme de chirurgie de district est de 6 mois répartie en 1 mois de formation théorique et 5 mois de formation pratique.

### **8. Principes d'éthique et de déontologie**

Le respect des principes de déontologie et d'éthique :

- a) **Compétence** : le formateur doit posséder les aptitudes, les compétences et l'expérience appropriés pour effectuer les tâches proposées.
- b) **Honnêteté, Intégrité** : le formateur doit faire preuve de transparence en déclarant tout conflit d'intérêt éventuel. Il s'abstiendra de fournir des informations fausses et dont la nature nuirait au projet ;
- c) **Respect de la personne humaine** : Le formateur s'assurera du respect, de la sécurité, de la dignité et de l'estime de soi des participants à la formation.